6

Je soussigné Maitre en Chirurgie reconnois avoir
receu de Monsieur Joubert La somme de Cinq Cents
livres, pour Mon honoraire des Cours d'accouchements
en faveur des sages femmes et des eleves en Chirurgie
fondés par feu Monsieur De La peyronie, pour
l'année Mil sept Cent Cinquante six dont quittance
a paris ce 19 janvier 1757. Gervais

1321

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 11
d. 79 n°. 18